

Lva hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Mon engagement, comme pour tant d'autres gens ordinaires devenus légendaires, consiste à faire savoir aux autres qu'ils ne sont pas seuls."

Angela Davis

Le chiffre

3

joueuses internationales intégreront l'équipe de LFB la saison prochaine

► 4 Échos de la fête de la musique

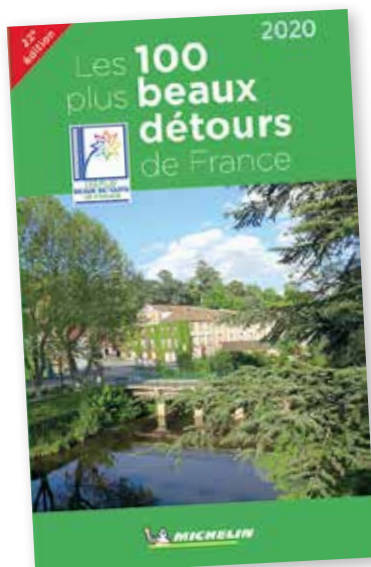
► 9 Bientôt les quartiers d'été



► 5-8

Face au Covid-19, un conseil municipal de résistance

Actus...



Saint-Amand-les-Eaux : un détour qui s'impose depuis 2003 !

Nombreux sont ceux qui, sur le trajet des vacances, en profitent pour découvrir les splendeurs propres à chacune des régions traversées.

L'association des Plus Beaux Détours de France ne s'y trompe pas. Pour qu'aucune pépite ne soit oubliée, elle les recense dans un guide réédité, chaque année, avec l'appui et l'expertise de la société Michelin.

Pour y figurer, les communes doivent répondre à un cahier des charges spécifique. Elles sont également soumises à un audit d'évaluation.

L'édition 2020 répertorie cent villes dont cinq dans les Hauts-de-France : Saint-Amand-les-Eaux fait partie des détours qui valent le coup d'œil, au même titre que Bergues, Saint-Valéry-sur-Somme, Montreuil-sur-Mer et Gravelines.

Au travers de ce label qu'elle décroche tous les ans depuis 2003, la cité thermale affirme sa position de ville touristique.

► Vous pourrez vous procurer le guide à l'Office de Tourisme dès sa réouverture, prévue pour le 30 juin.

Covid-19

Un deuxième masque lavable pour chacun

Faire barrage. Aux précipitations, avec un parapluie. Au coronavirus, avec un masque.

Du mercredi 17 au vendredi 19 juin, les Amandinois ont bravé l'orage pour se rendre sur le parking du centre aquatique où ils pouvaient se procurer un masque lavable, offert par la Région ; preuve qu'ils ont plus que jamais conscience de l'importance des gestes barrières.

Ce sont les élus et les agents municipaux qui se sont chargés de la distribution.

Sur son site Internet dédié (masques.hautsdefrance.fr), la Région préconise d'enfiler et d'enlever le

masque en le tenant par les élastiques. N'oubliez pas de bien vous laver les mains avant de le manipuler.

La Région indique également que le masque peut être lavé jusqu'à vingt fois en machine à soixante degrés, de préférence dans un filet pour éviter de l'abîmer.

Ce masque est le deuxième que les Amandinois reçoivent : en mai dernier, la Ville avait pris l'initiative d'en commander 20 000 pour que chaque habitant en soit pourvu, avant le déconfinement. ◀



Commémoration

Il y a 80 ans, le Général de Gaulle appelait à la résistance



Des mots peuvent changer le cours de l'Histoire. L'Appel du 18 juin en est un exemple des plus frappants.

À Saint-Amand-les-Eaux, les 80 ans de cet acte fondateur de la Résistance ont été célébrés en la présence d'un comité restreint.

Chargée des cérémonies patriotiques, la conseillère municipale Danièle Iovino a notamment relu, à voix haute, le fameux texte de Charles de Gaulle.

Notre maire, Alain Bocquet, a quant à lui annoncé, pour novembre, des initiatives pour le triple anniversaire du général (130 ans de sa naissance, 51 ans de sa mort, 80 ans de son Appel).

Réouverture du centre aquatique

Le Dragon d'eau donne de la voix

«Il était temps !» Cette toute jeune baigneuse ne cache pas sa joie de retrouver son bassin préféré après trois mois d'abstinence ! Comment vivre sans barboter, sans nager ? Difficile, concèdent les premiers sportifs à retrouver le goût de l'eau.



Depuis lundi, le centre aquatique a rouvert ses portes. Pour Franck Baudoux, son directeur, «c'est une satisfaction pour toute l'équipe de pouvoir accueillir les nageurs dans des conditions sanitaires sécurisantes et qui n'entravent pas le niveau des prestations».

Pour le centre, le confinement a débuté par un nettoyage généralisé de tout l'équipement, préalablement à sa mise en veille... Même mission pour son réveil qui a débuté la semaine dernière. Objectif : assurer un accueil dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. «Nous avons fléché le parcours du baigneur, de-

puis le parking jusqu'au bassin pour cibler là où étaient les risques. Les flux d'entrée et de sortie seront différenciés. La file d'attente se tiendra hors de l'établissement. Il faudra porter un masque du parking jusqu'au casier. Du gel hydroalcoolique sera à disposition ; la douche savonnée sera obligatoire et surveillée, le port du bonnet de bain conseillé. La distance d'un mètre entre les nageurs devra être respectée.» Nouveauté pour cette rentrée, le renforcement du site internet qui permettra désormais de

réserver son abonnement, ses créneaux d'activités (aquagym, aquabike, workout). Les internautes devront toutefois se présenter en caisse avec justification de domicile, pour échanger leur bon avec le ticket d'entrée.

Innovations

Le programme d'été donnera accès durant les deux mois aux fameuses structures gonflables et au ventrigriss. Des tarifs web d'été sont établis au profit de tous les nageurs (pour les habitants SPL ou hors SPL). Une «Happy Swim Hour» est accessible de 19h15 à 20h30 pour 3 euros : attention uniquement sur le site internet. Des cours de natation pour enfants sont programmés à partir du 6 juillet. Le centre sera ouvert les 14 juillet et 15 août.

► A noter que la validité des abonnements a été prolongée de 14 semaines et que les leçons de natation pour enfants seront remboursées au prorata de celles non-effectuées. Tout savoir sur l'accueil du Centre aquatique : www.dragondeau.fr



Premiers nageurs

«Voilà trois mois que je n'ai pas nagé : c'est un peu dur de reprendre, les muscles sont endormis mais je suis tellement heureux de retrouver mon sport favori.» Pour l'un de ses premiers nageurs, la réouverture est un vrai bonheur... Avec quelques autres amateurs, dès la première heure, lundi, cet habitué des bassins, a repris ses longueurs interrompues en mars !

Tout a été prévu pour une belle reprise dans les meilleures conditions sanitaires. A l'accueil les menuisiers installaient un dernier équipement de protection ; dehors, le soleil brillait, prélude à une semaine estivale propre à fêter les retrouvailles du plus grand nombre avec le grand bain...





Échos d'une fête de la musique itinérante

Viens voir les musiciens... qui arrivent

«Viens voir les musiciens, les magiciens. Ils arrivent» : la belle chanson du Grand Charles, les Amandinois l'ont vécue et partagée dimanche pour une fête de la musique sans référence à la partition habituelle.

Le chef d'orchestre sanitaire, né virus, a contraint les artistes et organisateurs à rester cois, à désertir la sphère publique pour ne pas exposer amis, voisins, badauds à un risque supplémentaire. Les derniers mois marqués par des réjouissances musicales quotidiennes, partagées par réseaux sociaux interposés, ont démontré ce que chacun sait déjà : la musique est essentielle à notre vie. Pas question donc de laisser cette journée aux trois motifs de réjouissance, les papas, l'été et la musique, sans des moments de joie collective.

Ainsi en fut-il avec la déambulation, toute en sourires et percussions chorégraphiques du groupe régional Zebatuca. Embarqués sur un très kitsch char de carnaval venu d'outre-Qué-

vrain, ils ont eu tout l'après-midi pour semer joyeuses notes afro-brésiliennes à travers la ville. Belle initiative du service culture qui se traduit par d'inopinées séquences de plaisir et d'émotions. Sous un ciel, certes bas de plafond mais tiède à souhait, les musiciens, n'ont pas ménagé leur enthousiasme et leurs sourires pour offrir de généreux bouquets de rythmes tropicaux. De la Grand'Place, au Saubois, La Bruyère, Barbusse, Moulin des Loups, Mont des Bruyères, la Croisette, Manouvrier à la Résidence de l'Elnon, la musique a semé l'esprit de la fête à travers toute la ville. Et ce n'est pas la fine pluie de fin de journée qui fera oublier ces bons moments : le soleil de Zebatuca avait fait son œuvre. Bravo et vive l'été. ◀



Ducasse

Retour de la joie et de l'amusement

Les Amandinois ont répondu présent en venant nombreux à la ducasse qui s'est installée par la Scarpe du 17 au 24 juin. Devant les stands et manèges, l'envie de s'amuser est palpable, que ce soit en famille ou entre jeunes les mêmes mots résonnent « L'envie de se retrouver. » Après ces mois sans pouvoir bouger et sans se regrouper, les amoureux de sensations fortes et de fête foraine ont pu retrouver un loisir simple mêlant joie et bonne humeur. Tout en appelant au civisme de chacun, le protocole

sanitaire est respecté au mieux comme nous le souligne Nicolas Lemay, responsable de la foire et président de la Fédération des Forains de France. Gels hydroalcooliques sont à disposition à chaque caisse, et un sens de circulation a été installé afin « d'éviter le croisement des personnes. La distance d'un mètre est respectée entre chaque joueur, pour le tir à la carabine par exemple. » Le retour est très positif, « nous sommes heureux et confiants. »



[Dossier] Conseil municipal

Face au Covid-19, un conseil municipal de résistance

Le deuxième conseil municipal de cette nouvelle mandature s'est tenu jeudi 18 juin salle Maurice-Hugot, crise sanitaire oblige. Les Amandinois ont pu le suivre, de chez eux, grâce à la transmission, en direct, de la vidéo.

Exposée, comme toute autre, à l'épidémie de coronavirus, la commune a été contrainte de s'adapter. Elle a surtout démontré qu'elle était en capacité de résister et bien résolue à se battre pour une ville bien vivante.

Résister.

Le verbe a parsemé le discours liminaire de notre Maire, comme il a guidé le Général de Gaulle qui, 80 ans plus tôt, appelait les Français à se soulever « contre l'occupation et la barbarie nazie » sur les ondes de la BBC.

« Résister doit toujours se conjuguer au présent » a rappelé Alain Bocquet au travers d'une citation, empruntée à la résistante Lucie Aubrac. « Cela restera vrai tant que notre monde connaîtra des injustices. Je pense, par exemple, au racisme. »

Sur l'invitation de notre Maire, le conseil municipal a observé un moment de recueillement en hommage à George Floyd, cet afro-américain dont le meurtre, commis en mai dernier par un policier, a soulevé de vives protestations contre le racisme dans le monde entier.

**Écoles, accueils de loisirs, festivités, activités sportives...
Des protocoles sanitaires toujours en vigueur**

Résister. « C'est aussi le mot qui a caractérisé la période que nous venons de traverser avec ce monstrueux virus qui a fait plus de 400 000 victimes dans le monde et qui a aussi tou-

ché notre ville et, particulièrement, un de nos EHPAD. »

Heureusement, la situation s'améliore. Les enfants reprennent le chemin de l'école, des festivités s'inscrivent de nouveau au calendrier... La vie reprend. Comme avant ? Pas tout à fait. « Nous devons rester vigilants » souligne Alain Bocquet. Des règles strictes doivent encore être observées. À cet égard, le redémarrage des activités sportives s'avère compliqué, comme l'a souligné l'adjointe Cécile Grasso-Nowak.

« Le service des Sports accompagne actuellement les associations. Nous devons composer avec le protocole sanitaire qui nous est imposé et qui comporte des incohérences, des illisibilités... Mais les clubs pourront reprendre contact avec leurs adhérents à l'occasion des quartiers d'été, organisés en juillet et en août. »

Coronavirus : des répercussions sur le budget suivies de près

La santé financière de la Ville résistera-t-elle à la crise ? Les élus et les services municipaux y travaillent. Plusieurs solutions ont d'ores et déjà été avancées, comme l'ont annoncé l'adjointe aux finances, Sylvie Wiart, et le trésorier principal, Jean-Michel Moynac.

Certes, les produits des jeux (qui constituent

une part importante des recettes de fonctionnement) seront moins importants que prévus, le casino ayant été contraint de fermer ses portes durant près de trois mois. Toutefois, « l'État a mis en place des systèmes d'aides pour les communes, notamment pour celles qui perçoivent d'ordinaire des recettes exceptionnelles. »

Et de souligner : « en 2020, il y aura moins de recettes mais également moins de dépenses, puisque c'est un service minimum qui a été assuré pendant le confinement. »

Les dépenses liées à la crise sanitaire (achat de masques pour les habitants, de gel hydroalcoolique et de matériel pour l'aménagement des accueils...) représentent une enveloppe de 265 000 euros. « L'État devrait rembourser la moitié des dépenses engagées pour les masques, nous avons estimé le montant à 105 000 euros. »

Versement anticipé du fonds de compensation de la TVA, doublement de l'acompte de la dotation globale de fonctionnement... D'autres mesures vont être mises en œuvre. ◀

Les conseillers délégués

- ▶ Ludovic Dhote
Évènementiel et Animations
- ▶ Dominique Boutelier
Écoles et Vie scolaire
- ▶ Mounir Outmaghoust
Sécurité et tranquillité publique
- ▶ Régis Van Gulk
Lutte contre les addictions et pour l'insertion
- ▶ Frédéric Vanruymbeke
Patrimoine et mémoire amandinoise
- ▶ Éric Pynte
Cadre de vie et propreté urbaine

Les conseillers en mission

- ▶ Fabien Roussel
Relations institutionnelles
- ▶ Noura Atmani
Handicap et accessibilité
- ▶ Hélène Da Silva Collier
Logement
- ▶ Didier Legrain
Agriculture
- ▶ Pascale Teite
Animation commerciale
- ▶ Thérèse Parent François
Jumelages
- ▶ Danièle Iovino
Relations avec les associations patriotiques
- ▶ Virginie Picart
Campagne Nutrition - Diététique

Poursuite du soutien aux associations

Une subvention de 10 400 euros, financée à 70% par la Région et à 30% par la Ville, va être versée au Relais Amandinois du Fonds de Participation des Habitants, au titre du Fonds de Soutien aux Projets d'Initiative Citoyenne (unanimité). La Ville va également octroyer des subventions à deux autres associations, pour un montant de 503 euros (unanimité).

Dans le cadre du dispositif « Chéquier Jeunes », des subventions vont être versées à sept associations, pour un montant total de 720 euros (unanimité). La Ville va faire don des anciennes dalles qui recouvraient le sol de l'église Saint-Martin à l'association des Amis de l'Église Saint-Martin (unanimité). Enfin, la Ville va renouveler la convention signée avec 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants (unanimité).



Désignation des membres et représentants

Les conseillers municipaux ont désigné celles et ceux qui, parmi eux, siégeront au sein de différentes instances et commissions.

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Corinne Alexandre, Hélène Da Silva, Noura Atmani, Régis Van Gulk, Danièle Iovino, Éric Castelain, Claudine Derceux, Guillaume Florquin.

Commission Finance - Budget - Transparence financière - Administration générale (unanimité)

Sylvie Wiart, Didier Legrain, Thérèse François, Régis Van Gulk, Dominique Boutelier, Noura Atmani, Éric Renaud, Guillaume Florquin, Éric Castelain.

Commission d'appel d'offres (unanimité)

Titulaires : Patrick Dufour, Sylvie Wiart, Régis Van Gulk, Thérèse François, Éric Renaud.

Suppléants : Éric Pynte, Jean-Marc Mondino, Didier Legrain, Danièle Iovino, Antoine Deltour.

Commission de délégation de service public (unanimité)

Titulaires : Nelly Szymanski, Sylvie Wiart, Jean-Marc Mondino, Régis Van Gulk, Éric Renaud.

Suppléants : David Leclercq, Franc de Nève, Frédéric Vanruymbeke, Pascale Teite, Antoine Deltour.

Commission consultative des services publics locaux (unanimité)

Titulaires : Sylvie Wiart, Danièle Iovino, Thérèse François, Régis Van Gulk, Éric Renaud.

Suppléants : David Leclercq, Franc de Nève, Frédéric Vanruymbeke, Pascale Teite, Antoine Deltour.

Commission communale pour l'accessibilité (unanimité)

Noura Atmani, David Leclercq, Éric Pynte, Pascale Teite.

Représentants au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie Électrique de Gaz de Valenciennes (unanimité)

Titulaires : Patrick Dufour et Éric Pynte.
Suppléant : Frédéric Vanruymbeke.

Conseil de surveillance de l'hôpital (unanimité)

David Leclercq.

Syndicat Mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout (unanimité)

Titulaire : Franc de Nève.

Suppléant : Éric Pynte.

Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles du Hainaut-Cambrésis-Douais (unanimité)

Franc de Nève.

Commission d'indemnisation des commerçants et artisans du centre-ville (unanimité)

Patrick Dufour, Pascale Teite, Jean-Marc Mondino, Sylvie Wiart et Éric Castelain, auxquels s'ajoutent Jean-Paul Pollet en tant que représentant des commerçants, un technicien et un membre de la Direction Générale.

Commission communale des impôts directs (unanimité)

32 noms vont être proposés, la Direction Générale des Finances Publiques choisira, parmi eux, les huit titulaires et les huit suppléants.

Conseil d'administration et assemblée générale de la Société Publique Locale du Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois (unanimité)

Titulaires : Alain Bocquet, Cécile Nowak, Nelly Szymanski.

Suppléants : Jean-Marc Mondino, David Leclercq, Danièle Iovino.

Commission de contrôle analogue de la Société Publique Locale du Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois (unanimité)

Titulaire : Sylvie Wiart.

Suppléant : Thérèse François.

Grand Électeur du collège départemental ou d'arrondissement au titre de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » (unanimité)

Mounir Outmaghoust. ◀

Ces projets qui prennent corps

Cœur de ville

Ils abritaient autrefois le commissariat de police et un cabinet vétérinaire. Les bâtiments sis 57 et 59 Grand'place vont accueillir, après travaux, un espace de travail partagé (co-working) et de restauration. «Plusieurs milliers de personnes se réunissent chaque jour dans le centre-ville, parmi lesquelles des étudiants, des professionnels mais aussi des touristes... Notre ambition est de créer un lieu de vie où tout ce monde se retrouve» a expliqué l'un des investisseurs, Alexandre Davaine. Manquante jusqu'alors, l'offre insufflera un regain d'attractivité à la Grand'place, ce pourquoi le conseil municipal unanime a accepté de céder l'ensemble immobilier aux porteurs du projet, au prix de 300 000 euros. Le cahier des charges prévoit également la création, sous le porche, d'une liaison piétonne qui permettra de relier la Grand'place à partir de la rue de Tournai, où un nouveau parking sera créé. ◀



Friche E.Leclerc

Le centre hospitalier va construire, sur l'ancien site du centre commercial E.Leclerc, un EHPAD nouvelle génération. Le projet insufflera de la vie dans le quartier d'autant qu'en front-à-rue, une emprise foncière de 4 000 m² sera réservée à l'installation de petites entreprises commerciales et artisanales.

Parmi eux : les Pompes Funèbres Amandinoises, qui disposeront de davantage d'espace, ce qui leur permettra de créer trois chambres funéraires. Les conseillers ont donné un avis favorable (une voix contre d'APSA*) à ce projet. D'autres cellules sont déjà prises. ◀

Restauration, accueils de loisirs, garderies, crèches : le mois de mars ne sera pas facturé

La crise sanitaire a fortement impacté les ménages, notamment sur le plan financier ; ce pourquoi la Ville a décidé de faire un geste pour aider les Amandinois, en adoptant une mesure exceptionnelle.

Ainsi, les fréquentations relatives à la restauration scolaire, aux accueils de loisirs du mercredi, aux crèches ainsi qu'aux garderies du matin et du soir ne seront pas facturées pour le mois de mars 2020.

Annoncée au mois de mai, cette décision a été entérinée par les élus.

► URBANISME

Les immeubles communaux situés au 15 et 17 rue du Bruille vont être cédés à l'institution Notre-Dame-des-Anges qui prévoit d'y développer ses activités d'enseignement (unanimité).

La Ville va acquérir l'immeuble situé au 89 rue de Valenciennes, à un montant de 75 000 euros, dans le cadre de son projet d'aménagement du parc Bellot (cinq voix contre de l'AA*).

La Ville va concéder à Enedis un droit de servitude rue du 2 septembre 1944 pour l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique (unanimité).

► FINANCES

Les indemnités nettes des élus ont été fixées par le conseil municipal (avec sept voix contre de l'AA* et du RN*) à :

- 1032,51 euros pour le Maire
- 953,79 euros pour les adjoints
- 268,48 euros pour les conseillers délégués
- 134,58 euros pour les conseillers municipaux

Les élus ont approuvé les comptes administratifs 2019 du budget principal (deux voix contre du RN*) et du budget « spectacles » (deux abstentions du RN*), ainsi que les comptes de gestion (deux abstentions du RN*).

Les élus ont décidé de procéder au vote du budget, non pas par fonction, mais par nature (unanimité).

► ÉDUCATION

La maternelle et l'école élémentaire Eugène-Pauwels vont fusionner à compter de la rentrée de septembre (unanimité).

► CULTURE

Dans la poursuite de son projet de numérisation et de valorisation de ses livres anciens, la Ville va adhérer à l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture Hauts-de-France (AR2L) pour un montant annuel de 50 euros (unanimité).

► RESSOURCES HUMAINES

Une prime exceptionnelle d'un montant maximum de 1 000 euros va être versée aux agents municipaux qui ont assuré des missions en présentiel lors du confinement (six abstentions de l'AA* et d'APSA*).

À compter du 1^{er} juillet 2020, la valeur du ticket restaurant attribué aux agents municipaux va passer de 7 à 8 euros (unanimité).

Pour faciliter la lecture, les groupes apparaissent sous la forme d'acronymes :
 *AA : Alliance Amandinoise
 *RN : Rassemblement National
 *APSA : Agir Pour Saint-Amand
 *ESAC : Ensemble Saint-Amand au Cœur

Pour
infos

Le conseil municipal peut être revu sur la page Youtube « Ville de Saint-Amand-les-Eaux ».

2020, année blanche

Ce conseil municipal visait surtout à installer les commissions et les représentations de notre commune dans diverses institutions. Il s'est déroulé dans un climat d'ouverture, ce qui permet à Agir pour Saint-Amand d'être représenté au sein du conseil d'administration du CCAS de notre commune. Nous remercions la majorité municipale de cette ouverture.

Aucune décision majeure ne verra le jour avant le prochain conseil, en octobre. L'année 2020 sera donc une année quasiment vierge de tout projet. C'est aussi en octobre que nous tirerons pour Saint-Amand les conséquences financières de la période de confinement et de ses suites.

Pour l'heure, nous avons seulement relevé un

dérapiage des dépenses de fonctionnement, sujet déjà abordé fin 2019.

Dès octobre, nous espérons que seront abordés les projets structurants évoqués par les uns et les autres lors de la campagne électorale : les investissements sur le Parc de la Scarpe et les pistes cyclables, par exemple, doivent être rapidement lancés.

La semaine dernière, nous nous sommes réjouis que deux projets à caractère privé puissent voir le jour : ils concernent l'ancien commissariat et l'immeuble adjacent, sur la Grand'Place, d'une part ; des bâtiments situés rue du Bruille d'autre part. Dans le premier cas, un espace de coworking, de services aux entreprises et de restauration sera aménagé ; l'autre projet, porté par l'Institution

Notre Dame des Anges, permettra notamment de développer des espaces dédiés aux élèves de classes préparatoires. Nous félicitons ces belles initiatives.

Nous sommes en revanche beaucoup plus perplexes quant à l'idée d'installer un salon funéraire à côté du futur EHPAD, sur le site occupé autrefois par le supermarché Leclerc. Cette idée nous semble incongrue, même de mauvais goût. Ce ne sont pas les réserves foncières qui manquent dans notre ville et qui auraient pu accueillir un salon funéraire. En outre, nous pouvions imaginer d'autres vitrines pour l'une de nos entrées de ville...

AGIR POUR SAINT-AMAND

Eric CASTELAIN

Des finances communales dégradées et une situation budgétaire qui va s'aggraver !

Le bilan financier 2019 de la commune confirme la dégradation de sa situation financière. Celle-ci se résume à l'envolée des dépenses de gestion courantes pour une baisse des recettes réelles. Elle est accentuée par des charges d'investissement non maîtrisées alors que les subventions d'équipement s'effondrent. De fait, il faut emprunter pour financer les déficits ; ce qui augmente l'endettement. Ainsi les marges de manoeuvre se réduisent alors même que la situation va s'aggraver avec les coûts de la crise sanitaire qui s'annoncent déjà importants. Malgré cela, le Maire relève le nombre d'adjoints et les indemnités de fonction attribuées et continue d'acheter inutilement des biens immobiliers à des particuliers. A contrario, il a fallu toute la détermination des élus de l'Alliance Aman-

dinoise pour obtenir la gratuité totale de la cantine et des activités périscolaires pour les enfants des soins scolaires durant le confinement. Parce que nous refusons le fait du prince, nous avons réclamé des modalités moins discriminatoires et plus équitables pour la répartition de la prime exceptionnelle accordée aux agents municipaux qui ont été mobilisés durant la crise. S'agissant de l'aménagement du terrain situé à l'angle des rues de la collinière et Henri DURRE pour accueillir des activités tertiaires ; notre groupe a regretté que ce projet ne s'intègre pas dans une réflexion de réaménagement global et de sécurisation de ces deux axes routiers. Aussi et au regard de la crise sanitaire, nous nous interrogeons sur le bien fondé de maintenir en l'état le projet de création d'un

EHPAD de près de 300 places sur le site de l'ancien Leclerc ; tant pour ce qui est des conditions de prise en charge de nos aînés, qu'au plan sanitaire ou encore de l'aménagement urbain !? Nous avons aussi interpellé la Municipalité sur la nécessité de rouvrir l'ensemble des équipements municipaux pour les associations, notamment sportives. Mais aussi pour mettre en place des CLSH dignes de ce nom pour accueillir les enfants durant l'été. Sur tous ces sujets nous prenons acte de l'absence de débats et de réponses concrètes de la « majorité » municipale.

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Eric RENAUD, Claudine DEROEUX, Antoine DELTOUR, Nathalie BIGEX, Hassane MEFTOUH

Chers Amandinois, lors du premier conseil municipal de cette nouvelle mandature, nous tenions à vous faire notre propre retour. Tout d'abord, Guillaume Florquin a été élu membre du conseil d'administration de notre CCAS, membre de la commission Finance et Administration Générale et participera à la commission Accessibilité. Nous nous tenons avec plaisir à votre disposition pour échanger sur votre situation ou sur la ville.

En ce conseil du 18 juin, date anniversaire du célèbre appel, nous avons également rendu hommage au Gal De Gaulle qui a combattu pour une France libre et souveraine. Nous avons aussi salué le parcours de M. Chuepo au sein de l'Institution Notre Dame des Anges, directeur durant près de 10 ans, et lui avons souhaité une bonne continuation dans son nouvel établissement.

Concernant la gestion de la crise sanitaire, Bérengère Maurisse et Guillaume Florquin ont voté pour la prime Covid à destination de nos agents municipaux et nous en avons profité pour demander une aide financière de la part de la municipalité pour les commerçants touchés par la crise. Cela a été refusé sous prétexte qu'une aide a déjà été donnée par la CAPH alors que de nombreux commerçants nous ont témoigné leurs difficultés financières dues à la crise et mettant en danger leur activité. Plusieurs communes ont pourtant aidé directement leurs commerces comme à Hénin-Beaumont avec un fonds de soutien.

Nous sommes également les deux seuls élus du conseil à avoir voté contre la validation du compte administratif 2019. En effet, nous ne pouvions voter pour une augmentation des dépenses

de fonctionnement alors que les recettes correspondantes sont en baisse en 2019, que les charges à caractère général ont augmenté tout comme les charges de personnel et l'encours de la dette. La ville a pour rappel une dette de plus de 35 millions d'euros actuellement. Enfin, nous avons pu rappeler notre souhait de voir diminuer les impôts locaux des Amandinois au cours des six prochaines années !

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérengère MAURISSE

Prêts pour de nouveaux projets

Grâce aux deux conseils municipaux des 26 mai et 18 juin, notre nouvelle assemblée issue des élections municipales du 15 mars dernier a pu s'installer. Les élus sont ainsi entrés dans leurs nouvelles fonctions, ont reçu leurs délégations et ont pu prendre place dans les différentes commissions qui contrôlent, conseillent et délibèrent de même que dans les différentes instances où notre ville est représentée.

Même si la crise sanitaire n'est pas finie et que nous devons rester vigilants, tout est prêt pour lancer cette nouvelle mandature et les projets qui permettront à notre ville de poursuivre sa transformation comme le réaménagement du Parc de la Scarpe dont la nécessité et l'utilité est partagée

par toutes les composantes de notre conseil.

La situation financière de notre commune est bonne, cela a pu être démontré lors du vote du budget. Toutefois, la crise sanitaire aura nécessairement des conséquences sur les finances communales avec la perte de certaines recettes fiscales et des dépenses liées à la gestion de la crise (achats de masques, de gel hydroalcoolique, nettoyage des bâtiments publics renforcé etc.). Nous veillerons à ce que cela ne nous fasse pas dévier de notre ligne de conduite en matière budgétaire, à savoir un endettement raisonnable et des dépenses de fonctionnement maîtrisées, nous permettant de continuer à investir.

Progressivement, la vie reprend et cet été de nombreuses animations seront proposées aux jeunes,

aux familles et aux aînés dans les quartiers. Nous pouvons nous en satisfaire, même si une fois de plus nous devons rester vigilants et continuer de respecter les gestes barrières. Dans leur grande majorité, les Amandinoises et les Amandinois ont fait preuve de civisme durant cette période. Nous apercevons le bout du tunnel, restons solidaires jusqu'au bout pour que nous puissions reprendre le cours normal de nos vies après une période qui aura, face à la difficulté, fait progresser le vivre-ensemble.

Bel été à toutes et tous !

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU COEUR

Majorité municipale



Bientôt l'été dans vos quartiers !

**Envie de faire le plein d'activités cet été ?
Du 6 juillet au 21 août, votre quartier va s'animer !**

En raison de la crise sanitaire, les grands rendez-vous estivaux qui, d'ordinaire, nous incitent à nous rassembler, ont été ajournés. Hors de question, pour autant, de ne pas nous amuser sans compter. La Ville élabore actuellement un programme d'activités gratuites qui sera décliné dans chacun des quatre grands quartiers, à savoir :

- **Le Centre-Ville**, qui comprend également Le Thumelart, la résidence de l'Elnon et le quartier de la gare ;
- **Le Mont des Bruyères**, auquel s'ajoutent La Croisette et Cubray ;
- **Le Moulin des Loups**, qui inclut La Collinière et le Limon ;
- **Le Moulin Blanc**, qui concerne aussi Le Saubois et La Bruyère.

L'objectif ? Éviter les brassages de populations en proposant, à chaque Amandinois, de prendre du bon temps dans son quartier.

Des activités pour petits et grands

Sport, culture, loisirs... Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. À titre d'exemple, les plus jeunes pourront s'adonner au tir à l'arc ou à la trottinette, aux côtés des éducateurs sportifs. Les adultes apprendront à coudre ou à fabriquer des cosmétiques naturels grâce aux conseils d'associations. Des séances de lecture pour enfants et pour adultes seront dispensées par les agents de la Médiathèque des Encres. La ludothèque mettra des jeux à disposition des familles...

Grâce au programme étoffé, vous pourrez vous offrir un été à la carte ! Surprise : un vendredi par mois, dans votre quartier, sera organisée une grande fête avec jeux gonflables, bap- têmes poneys et tours de magie...

Comment participer ?

Les activités s'effectueront avec un nombre de participants limités, conformément aux règles imposées par le Gouvernement. Les réservations s'avèrent donc indispensables ! Deux étapes sont à respecter.

1. JE M'INSCRIS POUR RECEVOIR MON PASS' « L'ÉTÉ DANS VOS QUARTIERS »

Le principe des Quartiers d'Été vous emballa ? Dès vendredi, téléchargez le dossier d'inscription sur www.saint-amand-les-eaux.fr et renvoyez-le sur regie@saint-amand-les-eaux.fr. Vous pourrez également vous rendre directement en Régie à partir de lundi 29 juin. Un justificatif de domicile vous sera demandé : il vous permettra d'obtenir un Pass' associé à votre quartier, à présenter au démarrage de chaque activité.

2. JE RÉSERVE MES ACTIVITÉS

Le programme des deux premières semaines sera communiqué ce vendredi sur le site Internet de la Ville. Vous recevrez également un exemplaire dans votre boîte aux lettres à partir de la semaine prochaine.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire votre enfant à un atelier ou à un stage précis, il vous suffira de contacter la Régie en amont, jusqu'à la veille de l'activité, ou de vous rendre sur place, le jour J, pour participer s'il reste des places disponibles.

Départ de Jean-Marie Chuepo : « Il faut éduquer à l'autre »

Après dix années passées à la tête de l'institution Notre-Dame-des-Anges, Jean-Marie Chuepo prendra, en septembre prochain, la direction de l'établissement Saint-Jean à Douai.

Si vous ne deviez citer que deux projets marquants parmi tous ceux que vous avez réalisés, lesquels serait-ce ?

Je citerais tout d'abord la rénovation de la chapelle. Nous avons commencé dès mon arrivée et, encore aujourd'hui, le chantier se poursuit. En deuxième, je citerais la cérémonie organisée, avec les soldats britanniques, pour le centenaire de l'évacuation de la ville. Cette opération était au cœur de ce que l'école est censée favoriser : elle doit apporter un éclairage qui nous aide à construire un avenir meilleur, qui tienne compte de ce qu'ont réalisé nos aînés.

Quelles sont valeurs qui vous guident ?

« Choisissons la fraternité. » C'est la devise de

l'école. Chaque heure de cours devrait être comme une sonnerie qui réveille, en chacun, ce potentiel infini d'amitié et de don de soi. Nous avons à découvrir le meilleur de l'autre, au-delà des apparences et des stéréotypes.

Nous avons tous quelque chose en commun et qui nous dépasse. Les larmes de tous les êtres humains ont la même couleur.

Lors du festival du « Nombri du monde », nous avons accueilli des Incas. Nous ne parlions pas la même langue mais nous nous sommes pris dans les bras. Il faut éduquer à l'autre. À Saint-Amand-les-Eaux, j'ai eu la joie de travailler en parfaite cohésion avec la mairie dans un intérêt supérieur de la jeunesse et de l'éducation. J'ai eu la joie de voir des élèves oeuvrer pour des projets de solidarité et pour construire un monde meilleur. ◀



Sport



Le SAHB se dote d'un nouveau logo qui illustre bien l'état d'esprit du club puisqu'on y voit une Green Girl conquérante !

En bref

► Football

Le SAFC recrute pour sa section féminine, de U6 à U18. Contactez le club par mail via femininesafc@gmail.com

► Judo

Le Judo Club du Parc prévoit de reprendre ses activités (judo, jujitsu, musculation, taïso, etc.) dès mardi 1^{er} septembre, si les conditions sanitaires le permettent.

Pour toute question relative à l'association et/ou aux inscriptions, appelez au 03 27 48 55 70.

► Tennis de table

La reprise du tennis de table s'est accompagnée de la mise en place d'un protocole sanitaire strict, respecté par les jeunes comme par les adultes.

Si vous êtes intéressé, appelez le club au 06 80 61 17 49.

► Rugby

Le RCA recrute de nouveaux joueurs(es). Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du RCA (www.rugbyclubamandinois.fr) ou contactez le président sur rcamandinois@gmail.com

				
Uju UGOKA	Jasmine BAILEY	Shayane POIROT-ALLARD	Morgane ARMANT	Matea TAVIC
POSTE 4 27 ANS 1M85	POSTE 3/2 30 ANS 1M76	POSTE 1 17 ANS 1M70	POSTE 5 20 ANS 1M90	POSTE 2/1 27 ANS 1M70
				
Marina EWODO	Kim PRUVOST	Assitan KONE	Andjela DELIC	Alexia DUBIE
POSTE 4 21 ANS 1M88	POSTE 3/2 18 ANS 1M81	POSTE 5 25 ANS 1M90	POSTE 2-3 23 ANS 1M84	POSTE 1 30 ANS 1M72

Basket

Une nouvelle équipe d'attaque pour la prochaine saison de LFB

	
Frederic DAGUENET	Fabrice FERNANDES
COACH ASSISTANT	COACH PRINCIPAL

La nouvelle équipe qui portera haut les couleurs de Saint-Amand-les-Eaux lors de la prochaine saison de Ligue Féminine de Basket allie expérience et jeunesse. Le SAHB nous en dit plus...

La prochaine saison devrait démarrer fin septembre, si les conditions sanitaires le permettent. Le SAHB s'engagera avec une équipe renouvelée à 80%...

«Le club a la volonté de miser sur le long terme, dans cette optique, une revue d'effectif (2 joueuses conservées, 8 arrivées) a été nécessaire.

Le premier résultat visible de cette politique: l'ensemble des joueuses Françaises se sont engagées pour les deux prochaines saisons et formeront donc une base solide pour l'avenir. Pour accompagner les joueuses françaises, vous retrouverez 4 joueuses étrangères expérimentées (dont 3 internationales*).

Les supporters des Green Girls découvriront à la rentrée des jeunes joueuses prospects du basket français, encadrées par des joueuses expérimentées et internationales, et enfin des joueuses qui arrivent à maturité au niveau de leur carrière.

Le club est satisfait de vous dévoiler cet effectif, il présente une prometteuse complémentarité au niveau des profils. »

Comment allez-vous procéder pour créer la cohésion au sein de votre équipe ?

Réponse du coach : « Le club s'appuiera sur l'expérience de certaines joueuses comme Dubié, Bailey pour construire un groupe solide.

Assitan Koné, déjà présente cette année, pourra également apporter sa connaissance du club et de la région, l'atmosphère du gymnase.

La préparation, l'avant saison sera un temps important pour l'équipe pour apprendre à se connaître et devenir une équipe. »

Quel est le projet du club pour la saison 2020/2021 ?

«Avant de parler d'objectif, il est intéressant de rappeler que le club attaquera sa 11^e saison consécutive en première division (une division qui réunit seulement les 12 meilleurs clubs Français) ce qui représente déjà en soi un exploit historique sur le territoire et ainsi validant également le travail sérieux entrepris par le club.

Le club a pour volonté de continuer à franchir des paliers avec sérénité et cohérence, continuer à asseoir notre notoriété et présence au sein de notre territoire.

Cette équipe représente une fierté pour l'ensemble de notre territoire, le club et ses Green-Girls mettront tous les ingrédients autour d'une volonté : réussir la meilleure saison possible et in fine offrir un maximum de plaisir à nos fidèles et nombreux supporters et partenaires dans le chaudron Maurice Hugot ! »

*Uju Ugoka (Nigéria), Matea Tavic (Bosnie) et Andjela Delic (Bosnie)



Nouvelle équipe, nouveaux enjeux

L'équipe féminine de Florence Sauval se renouvelle pour affronter cette nouvelle saison en haut niveau.

Après une année en D2F à la suite de leur descente de LFH en 2018-2019, les filles vont retrouver de nouveau l'ambiance et l'exigence de la Ligue Energie Butagaz, anciennement la LFH. L'équipe et la coach ont appris de cette expérience et souhaitent donner le meilleur en étant plus préparées et combatives. Leurs forces vont également venir des nouvelles recrues qui ont l'expérience des terrains et de l'international. La nouvelle équipe sera complémentaire et riche d'expérience. De quoi se sentir plus prête pour affronter les équipes de la ligue. Le choix de renouveler l'équipe permet à Saint-Amand de s'intensifier en attaque et en défense. Renforcer les points négatifs notamment en défense grâce aux nouvelles joueuses va permettre d'accéder à une nouvelle dynamique. Qui dit nouvelles joueuses dit départ. Le club devra réussir à se créer de nouveaux points de repères sans ses trois joueuses phare, Claire Vautier, arrière gauche, qui part pour Dijon, Manon Le Bihan, qui va se consacrer sur l'administration du club et Ivana Filipovic.

Dès que la date du championnat sera connue, Maëlle Chalmandier, demi-centre provenant de Paris 92 foulera le parquet amandinois à côté de Maëlys Kouaya 19 ans pivot, d'Amanda Kolczynski ailière droite qui était dans le club de Besançon depuis 2010. Les rangs seront renforcés également par l'internationale tchèque Marteka Hurychova et l'internationale polonaise qui vient de Turquie Joanna Woloszyck. Romane Frécon, ailière gauche venant du Havre et Manon Pellerin, jeune joueuse de Bourg-de-péage seront amandinoises elles aussi pour cette année 2020-2021 en LFB. Les nouvelles joueuses ont joué le jeu du « recrue challenge » sur les réseaux sociaux, une occasion de rentrer en contact avec son public avant d'entrer dans le vif du sujet.

En plus du haut niveau, le club s'attelle toujours dans la formation des jeunes handballeuses de la région.

Une nouvelle équipe et un nouveau staff pour le SAFC

Le SAFC vise la montée pour la saison prochaine ! Seront de l'aventure :



CÔTÉ STAFF

- **Coach R1** : Patrice Selle
- **Coach adjoint R1** : Thierry Mars
- **Coach R3** : Michael Sébille
- **Coach adjoint R3** : Nazile Ajmani
- **Entraîneur gardien** : Michel Pageaud
- **Vidéo** : Julien Frémaux (Vidéo)
- **Préparateur physique** : Florian Dechef

CÔTÉ JOUEURS

- **Gardiens** : Matthieu Fourmoy, Maximilien Dewez, Julien Broutin
- **Défenseurs** : Dylan Lamonier, Mathieu Galant, Corentin Guislain, Mathys Quentin, Malik Maver, Mario De Sousa Ferreira, Gauthier Hubert, Sami Meziane, Alan Nourry, Hugo Tirlemont, Hugo Hardeman, Hugo Pinheiro, Théo Hisbergues
- **Milieux** : Kyllian Gomel, Melvin Neves, Pierre Uljasz, François Sarot, Morgan Houzé, Maxime Batomène, Dorian Lefevre, Samy Tarek, Fabrice Descamps, Lorick Vasseur, Tao Pagacz, Isaam Mezzouar, Louis Demoustier
- **Attaquants** : Marc Robert, Mathéo Martin, Thomas Dumortier, Jarold Holin, Lucas Naija, Chayan Créteur, Mathéo Derensy, Patrick Kringet, Alexis Grare, Thomas Janeczek.

Label

Le RCA et le HBCSA-PH distingués pour leurs actions en faveur de la parité

Le rugby, un sport de garçons ? Que nenni ! À Saint-Amand-les-Eaux, les clubs luttent contre les stéréotypes et agissent, concrètement, pour davantage de mixité.

Deux d'entre eux viennent d'être récompensés pour leurs actions : le Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord vient de décerner le label « Parité Sport » au RCA (Rugby Club

Amandinois) et au HBCSA-PH (HandBall Club Saint-Amand Porte du Hainaut).

Seules quatre associations l'ont obtenu dans le département. Bravo !



En bref...

Les Ateliers du Wacq vous accueillent de nouveau !

Venez découvrir les créations d'artistes locaux et échanger avec eux. Retrouvez :

► **Les perles au chalumeau** de Fabienne Martin (Éclat de Perle)

► **Les créations en bois** d'Edward Brin (ID. CreaBois)

► **Les accessoires en tissu** de Séverine Le Creff (La Boutique de Titine)

► **Les poteries et céramiques** d'Audrey Roquet-Claïsse.

► Rue du Wacq. Du vendredi au dimanche, de 10h à 18h30

Les élèves de l'école d'art remercient les soignants du fond du cœur



De petits cœurs colorés qui, ensemble, ne forment plus qu'un. Accrochée sur les murs de l'école d'art, cette œuvre collective est le fruit du travail des élèves de l'établissement qui, lors du confinement, ont répondu à l'appel de leurs enseignants. L'objectif : envoyer un message aux soignants du centre hospitalier tout proche, sur le pont durant l'épidémie de Covid-19. Chacun, de chez soi, y a mis tout son cœur !

Solidaires avec le Togo



Ils ont mangé du pain et une pomme pour économiser les frais d'un repas et utiliser l'argent pour la bonne cause. Les élèves du collège et du lycée Notre-Dame-des-Anges ont participé à un projet de solidarité avec le Lions Club d'Orchies et le centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux.

L'objectif : fournir 90 lits médicalisés à trois hôpitaux du Togo. Grâce à la mobilisation de tous, le transport par conteneurs a pu être pris en charge. Bravo !

► ALERTE CHALEUR

Face à cette vague de chaleur, il faut adopter les bons réflexes ! Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous connaissez quelqu'un dans cette situation, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Un dispositif de prévention est mis en place.

► 03 27 09 08 40 - Pour se protéger de la chaleur, il convient de : fermer les volets pendant la journée, mouiller son corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette,

boire au moins 1,5 litre d'eau par jour et ne pas sortir aux heures les plus chaudes (entre 10h et 16h)

► INFO PRATIQUE

L'accueil du Point d'Accès au Droit sera fermé du lundi 06 au vendredi 31 juillet.

► Pour tout renseignement, contactez le 03 27 32 80 10 ou par mail : pad@saint-amand-les-eaux.fr

► MARCHÉS

Tous les vendredis

Marché hebdomadaire de 8h à 13h, parking Davaine.

Dim. 6 juil.

Marché des producteurs locaux par les Amis de l'école Georges Wallers.

► De 9:00 à 13:00, place du Mont des Bruyères

► RANGEZ VOTRE TAILLE-HAIE

Privilégiez l'automne pour vos coupes ! Jusque fin juillet, de nombreux oiseaux se cachent dans les haies comme le merle noir, le rouge-gorge, l'accenteur mouchet... c'est la période du nourrissage des oisillons. En plus de leur offrir un gîte, les haies régulent les

oiseaux de leurs baies.

► Pour reconnaître les oiseaux et les accueillir au jardin, téléchargez le Kit de l'enquêteur du jardin par le PNR Scarpe Escaut : www.pnr-scarpe-escaut.fr

► VACANCES ÉQUESTRES

Du 7 juil. au 28 août

Découvrir l'équitation avec Cap'Poneys : passage de galops poneys, stage galop, ...

► 688, rue Loth - Contactez le club pour connaître le programme au 06 26 72 67 85

► COLLECTE DÉCHETS

► MER. 8 JUIL. (déchets ménagers)

► MER. 1^{er} JUIL. (avec sacs jaunes et bac à verre)

► DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi.

► NUMÉROS UTILES

► Médecin de garde 03 20 33 20 33
► Smir 0800 81 13 92
► Mairie 03 27 22 48 00
► CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances

6 JUIN. MORIN Anna. 7 JUIN. LANGLOIS Loucyann.
13 JUIN. MARVINT Elio. 15 JUIN. CARON Eirin.

Mariage

DENZ Aurélien & BOUDRENGHIEN Gaëlle.

Décès

HIVERGNEAUX DUBOIS Emilia (100 ans).
LECLERCQ Maxime (38 ans). LEKEUX Gérald (46 ans).
VERLYCK PAYEN Jeannine (85 ans). LOUBERT
DESCARPENTRIES Monique (66 ans).

Menu

LUN. 29 JUIN. Steak haché de veau, sauce forestière, carottes au jus, blé au thym, fromage, kiwi.

MAR. 30 JUIN. Aiguillettes de poulet, sauce crème, petits pois, pommes campagnardes, yaourt, glace.

MER. 1^{er} JUIL. Gratin de courgettes façon moussaka, semoule, camembert, compote.

JEU. 2 JUIL. Croc fromage, tomate cuite, macaronis, yaourt, nectarine.

VEN. 3 JUIL. Nuggets de poisson ketchup, pommes vapeur, salade verte, édam, ananas au sirop.